



*Union des Délégués Départementaux de
l'Education Nationale des Pyrénées Orientales*

UNIVERSITE D'ETE DES DDEN
Samedi 2 septembre 2023

Table ronde : santé- sanitaires scolaires

Animateur : Docteur Germaine BACHELARD, Médecin libéral pédiatre

Rapporteur : Rémy LANDRI, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des Pyrénées-Orientales (F.C.P.E)

En premier lieu Rémy LANDRI remercie chaleureusement le docteur Germaine Bachelard ainsi que les nombreux participants pour la qualité et la richesse des échanges.

I/ Constat :

La propreté et les règles d'hygiène dans les sanitaires scolaires ne sont pas respectées. Les élèves disent de manière globale, « c'est très sale ».

II/ Echanges et débat

Le débat s'engage autour des propos d'un enfant de 7 ans ½ qui déclare « la chasse d'eau ne fonctionne pas toujours, elle ne marche pas, c'est trop sale, ce n'est pas nettoyé, il y a peu de papier toilette. Les toilettes les plus propres sont celles réservées aux personnes handicapées, très peu utilisées par les enfants ».

A/ Sur l'aspect hygiène et sécurité des sanitaires scolaires

Les participants font remarquer que l'espace des toilettes est assez peu connu des élèves qui arrivent à l'école, et qu'ils ne sont pas assez sensibilisés, par la suite, sur cet aspect de la vie scolaire.

Ainsi, il est important pour les futurs élèves, d'acquérir du sens pratique sur le lavage des mains avant et après, sur le faire proprement, et de veiller, en sortant, au respect de la propreté des toilettes. Sur ces derniers points, l'éducation parentale s'avère indispensable.

Les échanges démontrent qu'il existe bel et bien un lien psychologique et social avec les toilettes : il appartient à l'école de sécuriser le lieu et d'apporter un fonctionnement qui fasse en sorte que les toilettes soient toujours propres.

B/ La différence entre les écoles maternelles et les écoles élémentaires et primaires.

Chacun s'accorde à dire, que l'intervention des agents territoriaux spécialisés dans les écoles maternelles (A.T.S.E.M) constitue un bienfait appréciable, dans la mesure où ces agents accompagnent, tout au long de la journée, les enfants de maternelle dans leurs activités.

Des questions se posent autour du respect de l'intimité des enfants, en lien avec les craintes et les accusations dont peuvent être victimes ces agents. Une fiche métier des A.T.S.E.M sera adressée à l'ensemble des DDEN. Certains proposent la création d'une charte des A.T.S.E.M.

C/ Le bâti scolaire

Parfois inadapté, le bâti scolaire fait l'objet de plusieurs remarques :

- Un manque de ventilation ou de matériel absorbant pour venir à bout des odeurs qui peuvent être redondantes ;
- La dimension insuffisante des locaux sanitaires ;
- L'absence de produits d'hygiène, savon, gel hydroalcoolique ;
- L'insuffisance de nettoyage des sanitaires par les entreprises privées.

III/ Préconisations :

- 1) **A l'attention des services départementaux de l'Education Nationale, des maires, des présidents des établissements de coopération intercommunale, des directeurs des établissements scolaires :**

Afin d'améliorer le bien - être et la santé des enfants à l'école, les propositions suivantes ont été arrêtées :

- Instaurer et améliorer l'information des parents dès la réunion de rentrée scolaire ;
- Organiser, dès la rentrée, la visite des toilettes avec les parents, afin d'identifier le lieu et son fonctionnement ;
- Identifier, dans les écoles, par des affiches et des pictogrammes les toilettes et leur utilisation ;
- Améliorer l'information des élèves et leur faire acquérir des habitudes ;
- S'intéresser à chaque enfant, si cet enfant n'est pas propre , identifier les raisons pour lesquelles il n'est pas propre ;
- Veiller quotidiennement à la propreté des sanitaires, en les faisant nettoyer plusieurs fois par jour.

2) A l'attention des parents d'élèves :

- Assurer l'apprentissage des enfants afin qu'ils acquièrent du sens pratique sur le lavage des mains avant et après, sur le faire proprement, et de veiller , en sortant, au respect de la propreté des toilettes ;
- Solliciter, auprès des chefs d'établissement, à chaque rentrée scolaire, la visite des toilettes, afin de faire acquérir des habitudes à leurs enfants;
- Maintenir la surveillance de leurs enfants sur le plan de la propreté et de la santé.
- Signaler les éventuelles difficultés susceptibles de perturber la vie scolaire de l'enfant.

3) A l'attention des délégués départementaux de l'Education Nationale (DDEN)

- En interne, procéder à la mise à jour de l'information des DDEN en activité, et des DDEN initiés, à l'occasion de leur formation, relative aux sanitaires scolaires (le nombre de toilettes exigées etc...) ainsi qu' aux missions des A.T.S.E. M ;
- Dans les écoles, les DDEN ont un rôle important à jouer à travers les conseils d'école. Il doit servir en permanence d'interface entre l'école et les pouvoirs publics ;
- Chaque DDEN doit s'emparer du problème des sanitaires scolaires et alerter les pouvoirs publics sur les manquements constatés ou signalés par les parents d'élèves ou par les élèves qu'il est important d'interroger.

Tout au long de l'année, le DDEN doit procéder aux vérifications d'usage sur l'hygiène et la propreté des toilettes et sur les habitudes des élèves à savoir :

- a) Comment et quand les élèves vont aux toilettes ?
- b) Est-ce que le savon est suffisant ?
- c) Est-ce que les locaux sont adaptés ?
- d) Le lavage des mains est-il respecté ?
- e) Les locaux sont-ils nettoyés régulièrement ?

En conclusion, l'ensemble des acteurs scolaires a véritablement un rôle de prévention et de sensibilisation sur le maintien de la propreté à mener dans les écoles, par rapport à chaque enfant, par rapport aux parents d'élèves, par rapport aux chefs d'établissement .

Au total, il est urgent de mobiliser la chaîne, parents, enfants et écoles et instances publiques, afin de créer un environnement propre, pour favoriser l'accès aux toilettes et leur bon fonctionnement.

Fin du compte-rendu . Temps des témoignages et des questions réponses.

En ce qui concerne le maintien de la propreté

1er témoignage :

Monsieur Guardia , adjoint au maire de la commune de Bages.

« Dans les écoles de la commune de Bages, les toilettes sont nettoyées 4 fois par jour :

- Avant l'arrivée des élèves,
- Après la récréation de 10 heures ;
- Après la pause méridienne ;
- Dans l'après-midi.

En revanche, après 10 heures, les rouleaux de papier obstruent les toilettes et les distributeurs de savon totalement vidés jonchent le sol.

La municipalité et les enseignants sensibilisent régulièrement les enfants .mais il y a encore beaucoup de travail à faire par les parents et les familles ».

Deux témoignages concernant le respect de l'intimité des enfants.

Pour mémoire, Michel PUJOL directeur de l'association départementale, les Francas, rappelle que le problème des sanitaires scolaires est un problème récurrent, beaucoup d'entre nous l'ont connu. Les échanges de ce jour démontrent qu'ils perdurent.

Néanmoins, il s'interroge sur la prise en compte par les pouvoirs publics de l'intimité des enfants notamment dans les écoles maternelles, à ces enfants qui n'aiment pas faire devant les autres et qui se retiennent jusqu'au soir, aux risques de se rendre malade.

Dans le même ordre d'idée, l'exemple de l'attitude d'une élève d'une grande section de maternelle relaté par Luce FARGEOT, DDEN, corrobore ses propos.

Michel Pujol renvoie et conseille à ce propos, la lecture du rapport annuel sur les droits de l'enfant 2022 « la vie privée : un droit pour l'enfant »